

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DEUX MAISONS D'HABITATION sises à **MOULES ET BAUCELS, 5237, chemin de Vaucouleur**, d'une superficie pour la maison 1 de 161,30 m² et 33,97 m² de surface annexe et pour la maison 2 de 174,25 m² et 16,77 m² de surface annexe cadastré section D n° 770 pour 11 a 27 ca.

Occupées par les propriétaires.

MISE A PRIX : 200.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié en cas de carence d'enchères

Visite des lieux organisée par Maître Elsie BOUSQUET, commissaire de justice à GIGNAC

le 23 avril 2025 à 10 h 30

ADJUDICATION LE LUNDI 5 MAI 2025

à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Maître Philippe PERNAUD-ORLIAC, mandataire judiciaire, domicilié ès-qualités 27, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître François BORIE avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 25/00030).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

Il s'agit de deux maisons jumelées, élevées d'un étage sur rez-de-chaussée avec terrasses, le tout édifié sur une parcelle partiellement clôturée.

La maison 1 comprend, au rez-de-chaussée, un dégagement avec penderie ouvert sur deux salons, une cuisine équipée et un WC.

Un escalier mène à l'étage où se trouvent un dégagement, trois chambres dont une avec placard de rangement et deux ouvrant sur une terrasse, une salle de bains, un WC et un garage.

La maison 2 comprend, au rez-de-chaussée, une entrée avec cheminée bâtie avec insert, un salon, une cuisine équipée avec salle à manger, un dégagement, une salle d'eau avec WC et d'un cellier (garage aménagé).

Un escalier mène à l'étage où se trouvent un dégagement, quatre chambres dont trois ouvrant sur une terrasse, une salle de bains, un WC.